

## ANNEXE 8.5 PHASAGE DE LA REMISE EN ÉTAT

### PHASAGE DE LA REMISE EN ÉTAT

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n°  
du

PHASE 1 : T0 à T0+5ANS



PHASE 2 : T0+5ans à T0+10ans



PHASE 3 : T0+10ans à T0+15ans



PHASE 4 : T0+15ans à T0+20ans



PHASE 5 : T0+20ans à T0+25ans



PHASE 6 : T0+25ans à T0+30ans

